



CHAILLEVETTE

la
Charente
Maritime

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

**BULLETIN MUNICIPAL
DECEMBRE 2020 N°39**



Orpi
ORPI'Nov Breuillet

**ORPI'NOV LEADER
DU SECTEUR !**

Une équipe de professionnels
au service de vos projets immobiliers

05 46 02 14 05
13-15 Route du Magarin 17920 BREUILLET



GIRARD **E**LEC

ELECTRICITE
CHAUFFAGE
ANTENNES
CLIMATISATION
POMPE A CHALEUR

☎ 06 10 41 23 26
✉ alaingirard17@orange.fr
3, rue de Paterre - 17890 Chaillevette



Travaux publics et privés
Terrassement
Enrobés
Assainissement
Matériaux
Démolition

BREUILLET - LA TREMBLADE

ZAC des Brégaudières - 17390 LA TREMBLADE
☎ 05.46.23.39.89 ✉ accueil@arev-tp.fr
www.arev-tp.fr

- **VIDANGES**
Fosses, puits, puisards,
bacs à graisse, piscines...
- **DÉBOUCHAGE**
Nettoyage de canalisations
- **HYDROCURAGE**
- **ENTRETIEN DE RÉSEAUX**
Pluviaux et tout à l'égout



**S.A.R.L
JEAN-JACQUES
SARRY**

MAISON FONDÉE EN 1930
Entreprise agréée

FUEL domestique
CHARBON
BOIS GRANULÉS

INTERVENTION RAPIDE
ROYAN - SAUJON - LA TREMBLADE - MARENNES - OLÉRON
DEVIS GRATUIT

47, Bd JOFFRE - 17390 LA TREMBLADE

**TÉL :
05.46.36.04.99**
FAX : 05.46.36.06.93

Disponibilité, proximité, travail soigné, sont les maîtres mots de notre société.

Ce numéro est distribué dans les foyers de Chaillevette, il est également disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

SOMMAIRE

Edito du maire	p3
Les décisions du conseil municipal	p4-8
Informations municipales	p9-16
Vie scolaire	p19-21
Vie associative	p22-25
Zoom	p27-28
Calendrier de collecte	p29
État civil	p31

Bulletin municipal n° 39

Directeur de la publication :

Guy Mary, maire de Chaillevette

Responsable de la publication :

Evelyne Réa

Membres de la commission
information - communication :

Corinne Bossuet, Jean-Michel

Chochoy, Claire Ménard,

Anne-Cécile Quérou, Evelyne Réa et
Catherine Bouyer.

Crédits Photos : mairie de Chaillevette

Imprim'LASER - associations

Dépot légal : décembre 2020

Imprimerie : Imprim'LASER

Chaillevette

EDITO DU MAIRE

Chères chaillevettones, chers chaillevettons

Le 28 juin, vous nous avez témoigné votre confiance. Depuis toute notre équipe est en action pour répondre à nos engagements

L'épidémie plus que jamais là, nous oblige au respect des mesures sanitaires en vigueur, en particulier celles liées au confinement qui va se terminer progressivement, mais qui exige une vigilance permanente.

Ce sont évidemment des contraintes supplémentaires qui vous sont imposées. Les élus et les agents municipaux mettent tout en œuvre pour essayer de vous faciliter la vie.

Merci à toutes celles, tous ceux qui se sont investis, chacun à sa manière afin de participer à l'entraide collective.

Que s'est-il passé depuis 6 mois ?

Nous avons commencé à mettre en place notre programme et vous trouverez dans les articles qui suivent, l'évolution des premiers dossiers portés par les adjointes et adjoints.

Les activités des associations sont malheureusement réduites mais leurs dernières réalisations vous seront présentées.

L'école a montré ses capacités à faire face aux contraintes imposées par la COVID 19 et l'accueil des 120 enfants s'est effectué dans de bonnes conditions, grâce à l'implication des enseignants et du personnel.

Nous avons pu toutefois organiser la fête de Noël pour les enfants de l'école, avec un magicien, mais malheureusement, sans les parents.

La saison touristique a connu une fréquentation élevée. Les estivants étaient présents et selon les échos, les activités commerciales en ont bénéficié.



La commune a été le cadre cet été du tournage d'un épisode de la série Capitaine Marleau : « La cité des âmes en peine ». La diffusion est prévue pour le 1er trimestre 2021.

Reconnaissez-vous les lieux où se sont déroulées les scènes du film ?

Et maintenant ?

Nous allons continuer l'application de notre programme. L'année 2021 devrait commencer à produire ses fruits.

La cérémonie des vœux se tiendra le 22 janvier 2021 à 18h30 à la salle des fêtes et vous pourrez y rencontrer les nouveaux arrivants de la commune.

L'équipe municipale et moi-même, vous souhaitons de passer les meilleures fêtes possibles, et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

J'espère que l'avenir se présentera sous un jour plus serein et qu'une vie normale pourra reprendre son cours.

Guy Mary

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

(l'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur notre site internet)

Monsieur Vincent GRIOLET, maire sortant ouvre la séance et installe le nouveau conseil municipal.

Élection du maire :

Monsieur Guy MARY est élu maire de Chaillevette par le conseil municipal

Détermination du nombre d'adjoints :

Le Conseil Municipal décide la création de cinq postes d'adjoint au Maire.

Élection des adjoints :

Le conseil municipal désigne :

Madame Angèle BAZIN	1 ^{ère} adjointe	Monsieur Jean-Michel CHOCHOY	4 ^{ème} adjoint
Monsieur Didier RIOTTO	2 ^{ème} adjoint	Madame Evelyne RÉA	5 ^{ème} adjoint
Madame Emilie SIBAUD	3 ^{ème} adjointe		

Lecture de la charte de l'élu local :

Selon l'article L.2121-7 du Code Général des collectivités Territoriales, le maire donne lecture de la charte de l'Élu local.

Création des commissions municipales :

Le conseil municipal crée 5 commissions municipales

- Commission des finances
- Commission voirie, réseaux, bâtiments, urbanisme et environnement
- Commission vie locale et action sociale
- Commission vie scolaire, jeunesse, animation, culture, sport et tourisme
- Commission information et communication

Délégations au maire :

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, et selon l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délègue au maire des attributions nécessaires pour la durée de son mandat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

(l'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur notre site internet)

Désignation des délégués et suppléants des élections sénatoriales :

Le conseil municipal désigne :

BAZIN Angèle	RIOTTO Didier	MENARD Claire
MARY Guy	REA Evelyne	DUPORT Vincent
SIBAUD Emilie	CHOCHOY Jean-Michel	

Délégués titulaires et délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale du mois de septembre 2020

Indemnité du maire et des adjoints :

Le conseil municipal, fixe, à compter du 4 juillet 2020 :

- l'indemnité du maire à 43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique soit 1 672.44 €
- l'indemnité des adjoints à 16.5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique soit 641.75 €



Nathalie MARQUET-GASS
Atelier de Tapisserie
d'Ameublement
Cannage
5, rue de Chambion
17890 CHAILLEVETTE
06 45 94 09 91

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020

(l'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur notre site internet)

Centre Communal d'Action Sociale : détermination du nombre de membres

Le conseil municipal, fixe à 12, en plus du maire, le nombre de membres du CCAS, soit 6 membres élus au sein du conseil municipal et 6 nommés par le maire.

Election des membres du CCAS

Les membres élus du CCAS désignés par le conseil municipal sont :

BAZIN Angèle

BESSON Marie-José

CHALLENGE Delphine

CHOCHOY Jean-Michel

RÉA Evelyne

POITEVIN Josiane

Election des représentants du conseil portuaire

Le conseil municipal désigne Monsieur Guy MARY en qualité de titulaire et Monsieur Vincent BECAUD en qualité de suppléant pour représenter la commune au Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre.

Election des délégués au SIVOM Presqu'île d'Arvert

Le conseil municipal désigne Guy MARY, Angèle BAZIN, Didier RIOTTO en qualité de titulaires et Jean-Michel CHOCHOY, Claire MÉNARD et Vincent DUPORT en qualité de suppléants, pour siéger au SIVOM Presqu'île d'Arvert.

Election des délégués à SOLURIS

Le conseil municipal désigne Madame Evelyne RÉA en qualité de titulaire, Monsieur Guy MARY et Madame Anne-Cécile QUÉROU en qualité de suppléants pour représenter la commune en qualité de délégués à SOLURIS.

Election des délégués au Syndicat Départemental de Voirie

Le conseil municipal désigne Monsieur Guy MARY et Madame Émilie SIBAUD en qualité de délégués au Syndicat Départemental de Voirie.

Election des délégués au Syndicat d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER)

Le conseil municipal désigne Monsieur Guy MARY et Madame Émilie SIBAUD en qualité de délégués au SDEER.

Election du délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le conseil municipal désigne Monsieur Jean-Michel CHOCHOY en qualité de délégué au CNAS.

Désignation du correspondant défense

Le conseil municipal désigne Monsieur Guy MARY en qualité de correspondant défense.

Constitution des commissions municipales :

Le conseil municipal désigne comme suit les membres des commissions communales :

COMMISSION FINANCES :

RIOTTO Didier

BECAUD Vincent

SIBAUD Emilie

LEJEUNE Yann

MENADIER Philippe

POITEVIN Josiane

COMMISSION VIE LOCALE ACTION SOCIALE

CHOCHOY Jean-Michel

BECAUD Vincent

RÉA Evelyne

BESSON Marie-José

BAZIN Angèle

BOUYER Catherine

CHALLENGE Delphine

COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION

RÉA Evelyne

LEJEUNE Yann

QUÉROU ANNE-Cécile

CHOCHOY Jean-Michel

MÉNARD Claire

BOUYER Catherine

COMMISSION VOIRIE-RESEAUX-BATIMENTS URBANISME-ENVIRONNEMENT

SIBAUD Emilie

DUPORT Vincent

RIOTTO Didier

MERY Jérôme

MENADIER Philippe

GUILLON Gérard

CHALLENGE Delphine

COMMISSION VIE SCOLAIRE-JEUNESSE ANIMATION-CULTURE-SPORT-TOURISME

BAZIN Angèle

LEJEUNE Yann

DUPORT Vincent

SENGELIN Marie

QUÉROU ANNE-Cécile

POITEVIN Josiane

MÉNARD Claire

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Modalités de convocations aux prochaines réunions de conseil municipal

Au vu de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 l'envoi des convocations des membres du conseil municipal se fera désormais par voie dématérialisée, sauf si les élus font la demande d'un envoi par documents papier à leur domicile ou à une autre adresse.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

(l'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur notre site internet)

Désignation des membres constituant les commissions de travail et de réflexion de la CARA

Le conseil municipal désigne au sein de chacune des 12 commissions de travail et de réflexion les représentants titulaires et suppléants suivants :

COMMISSIONS	Représentant titulaire	Nbre voix	Représentant suppléant	Nbre voix
2- « Développement économique »	RIOTTO Didier	19	MARY Guy	19
3- « Schéma de Cohérence Territoriale »	SIBAUD Emilie	19	MARY Guy	19
4- « Activités de pleine nature »	SENGELIN Marie	16	LEJEUNE Yann	19
5- « Transports et mobilité »	SIBAUD Emilie	19	CHOCHOY Jean-Michel	19
6- « Urbanisme et habitat »	RIOTTO Didier	19	GUILLON Gérard	19
7- « Cycle de l'eau »	MERY Jérôme	19	MARY Guy	19
8- « Politique de la ville »	BAZIN Angèle	19	CHOCHOY Jean-Michel	19
9- « Collecte et prévention des déchets »	DUPORT Vincent	16	POITEVIN Josiane	19
10- « Développement durable - Énergies »	MERY Jérôme	19	RÉA Evelyne	19
11- « Culture et patrimoine »	RÉA Evelyne	16	BESSON Marie-José	19
12- « Systèmes d'information et aménagement numérique »	CHOCHOY Jean-Michel	19	QUÉROU Anne-Cécile	19
13- « Grands projets et bâtiments communautaires »	BESSON Marie-José	16	GUILLON Gérard	19

Cyrille Auto 17



Larrousse Cyrille

06.83.47.62.96

6, rue du chemin vert 17890 Chaillevette
cyrille.larrousse@wanadoo.fr

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Autorisation permanente de poursuite donnée au comptable public

Afin d'accélérer et d'optimiser le recouvrement des produits locaux, le Conseil Municipal autorise le Trésorier à procéder, de façon permanente, à l'exécution forcée des titres par l'envoi systématique d'oppositions à tiers détenteurs, bancaire et employeur.

Annulation du droit d'occupation du domaine public pour l'année 2020

Suite à la pandémie de COVID-19 et les difficultés économiques que celle-ci a pu engendrer le Conseil Municipal décide, de supprimer la facturation du droit d'occupation du domaine public communal de l'année 2020 aux entreprises qui y sont soumises.

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts (CCID)

Le conseil municipal a désigné 24 contribuables de la commune, non élus au conseil municipal pour constituer la commission communale des impôts directs. La moitié sera retenue par la direction départementale des finances publiques et communiquée à la mairie par leurs services.

Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts (CIID)

Le Conseil Communautaire de la CARA, par délibération du 31 juillet 2020, a créé une nouvelle Commission Intercommunale des Impôts directs pour la durée du mandat, prévue par l'article 1650-A du code général des impôts. Elle est composée du Président ou un Vice-président et de 10 commissaires désignés parmi les contribuables de l'Agglomération. Les 10 commissaires et leurs suppléants seront désignés par le directeur départemental des finances publiques dans la liste proposée par la CARA. C'est pourquoi il est demandé à chacune des 33 communes de proposer 1 titulaire et 1 suppléant en vue de former cette commission.

Le conseil municipal, propose deux administrés de la commune en qualité de commissaires pour la CIID de la CARA. Ces derniers seront ensuite choisis parmi ceux des autres communes de la CARA pour constituer une commission de 10 membres sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges (CLETC)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité Monsieur Guy MARY en qualité de titulaire et Madame Evelyne RÉA en qualité de suppléante, pour représenter la commune au sein de le CLETC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2020

(l'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur notre site internet)

Remplacement de Monsieur Jérôme MERY, conseiller municipal démissionnaire et installation de Monsieur Jacques GUILLOT

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Monsieur Jacques GUILLOT au sein du conseil municipal en remplacement de Monsieur MERY.

INTERVENTION DE SOPHIE CAROLUS pour présenter les enjeux du PLU

Madame CAROLUS, cheffe de projet SCOT à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et chargée de l'aide à l'élaboration des PLU, présente les enjeux et les obligations de la révision du PLU de la commune. Elle rappelle les lois cadres :

- Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (dite loi SRU en 2000)
- Loi Engagement national pour l'Environnement (dite loi Grenelle en 2000)
- Loi Accès au Logement pour un Urbanisme Rénové (dite loi ALUR en 2014)

Elle décrypte les étapes du projet, en l'occurrence :

- comprendre le territoire, analyse de la commune et son évolution sur les 10 dernières années (espaces agricoles, forestiers, capacité d'urbanisation, densification des espaces, circulation ...)
- élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les objectifs et définit les orientations en matière de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- rendre opérationnel le PLU en déterminant le plan de zonage et en établissant le règlement.

Elle rappelle que c'est un projet de longue haleine d'une durée d'environ 36 mois entre la recherche du bureau d'étude et la mise en application du PLU.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La loi précise, qu'à compter du 1er janvier 2021, les communautés d'agglomérations seront compétentes en matière de PLU. Mais le législateur a laissé aux communes la possibilité de s'opposer à ce transfert si elles sont au moins 25% à le faire au sein de la communauté d'agglomération.

En conséquence, le conseil municipal, refuse le transfert automatique des compétences du Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale vers la Communauté Royan Atlantique.

Prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal décide de réviser le PLU qui date de 2008 et de définir les objectifs de cette révision du PLU.

Contrat groupe du Centre de Gestion

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en acceptant la proposition du groupe ALLIANZ VIE / GRAS SAVOYE.

Convention avec le CCAS de la Tremblade

Le conseil municipal accepte la convention, comme les années précédentes, avec le CCAS de la Tremblade, pour subventionner avec les autres communes du canton, le service d'aide à domicile. Le montant est calculé par rapport aux nombres d'heures effectuées chez les personnes de la commune bénéficiaires de ce service. Le montant pour l'année 2020 est de 1 969 euros.

Décision modificative n° 1

Le conseil municipal vote une décision modificative pour prendre en compte l'acquisition de matériel informatique de la mairie et rectifier une erreur d'imputation de remboursement d'emprunts sur l'exercice 2019.

Création d'une régie d'avance

Le conseil municipal crée une régie d'avance afin de permettre des petits achats en réglant directement sans attendre le paiement par le trésor public. Cela permettra notamment des petits achats via des fournisseurs par internet pour des produits qu'on ne trouve pas chez nos fournisseurs et à payer comptant, des envois postaux hors gabarit pour la machine à affranchir, etc...

Règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal, adopte le règlement intérieur du conseil municipal désormais obligatoire dans les communes de plus de 1 000 habitants.

Création poste adjoint administratif

Le Conseil municipal, vu la stabilité de l'activité de l'agence postale, décide de créer un poste d'agent territorial d'adjoint administratif et d'y nommer l'agent à titre statutaire.

Remplacement de Monsieur MERY aux commissions de travail de la CARA

Le conseil municipal désigne Monsieur Jacques GUILLOT en qualité de délégué titulaire à la commission « cycle de l'eau » et à la commission « Développement Durable – Energie » de la CARA en remplacement de Monsieur Jérôme MERY.

Remplacement de Monsieur MERY à la commission urbanisme environnement de la commune

Le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jacques GUILLOT en qualité de membre de la commission communale « voirie, réseaux, bâtiments, urbanisme et environnement » en remplacement de Monsieur Jérôme MERY.

Mise en place de la commission de contrôle des listes électorales : désignation des membres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

Monsieur BECAUD Vincent, Monsieur DUPORT Vincent, Monsieur MENADIER Philippe pour la liste « Bien vivre ensemble », Madame BESSON Marie-José pour la liste « Agir aujourd'hui pour demain », Madame Josiane POITEVIN pour la liste « Chaillevette nous ressemble Chaillevette nous rassemble » en qualité de membres de la commission électorale.

Motion projet ouverture d'un centre de chirurgie au centre hospitalier de Royan

Le conseil municipal décide de voter une motion de soutien au projet d'ouverture d'un centre de chirurgie au centre hospitalier de Royan.

INFORMATIONS MUNICIPALES

VIE SCOLAIRE, JEUNESSE, ANIMATION, CULTURE, SPORT & TOURISME

Chaillevettonnes, Chaillevettons,

En charge de la **commission vie scolaire, jeunesse et animation**, je suis soutenue et aidée par une équipe motivée et efficace.

Beaucoup de choses sont à faire, et nous sommes actuellement en train de régler les dernières modalités afin de pouvoir **mettre en place un conseil municipal des jeunes (CMJ)**. La tranche d'âge sera de 10 à 18 ans.



Nous voulons **entendre leurs voix** à propos des projets qui les concernent mais aussi pour nous interpeller et nous montrer leurs visions de la vie. Mon équipe prépare le règlement intérieur de ce conseil, les affiches et les invitations. Anne-Cécile Quérou experte en informatique procède à la mise en page. Une **réunion publique sera organisée** pour exposer ce projet à nos jeunes accompagnés de leurs parents. Les inscriptions se feront sur place pour leur premier conseil municipal qui se tiendra 15 jours après la réunion. Vincent Duport animera ce CMJ. La participation de nos jeunes à ce CMJ permettra de les sensibiliser à la citoyenneté. Ils pourront être actifs au sein de leur commune. Le bonus dans cet engagement c'est qu'ils peuvent présenter au Brevet des collèges et au BAC un oral sur la citoyenneté. Une chance supplémentaire pour nos chaillevettons !

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

"Ma voix pour mon village !"



Nous avons pris également des contacts pour un **jumelage**, mais la conjoncture actuelle complique l'avancement du projet, malgré tout, il est en bonne voie. Aujourd'hui 2 communes sont intéressées pour réaliser un jumelage avec Chaillevette, Monein (64) proche de Jurançon et Marchaux-Chaudefontaine (25) proche de Besançon. Cet **échange** serait organisé autour des produits locaux respectifs, nos huîtres, notre fierté locale, et leurs bons vins. Bien d'autres choses aussi peuvent enrichir cet échange.

N'hésitez pas à nous faire parvenir **votre avis** ! Quelle commune préférez-vous ? Seriez-vous partant pour faire partie du jumelage ?

Bien sûr **l'école est au cœur** de nos préoccupations. La réfection de la cour de l'école est le **projet principal de cette année**. Voté par l'ancienne municipalité, il sera mis en œuvre par notre équipe et en collaboration avec la commission Voirie, Urbanisme, Bâtiments.

Le projet a été conçu avec les souhaits des enfants et l'avis des enseignants. Nous avons apporté des corrections pour des rénovations nécessaires (toilettes, portails).

L'une de nos promesses de campagne était d'**incorporer le quotient familial au tarif de cantine**. Claire Ménard travaille activement sur ce sujet. Nous espérons pouvoir le mettre en œuvre dès janvier;

Nous souhaitons être proche de toutes les associations. Je viens moi-même du milieu associatif et nous considérons qu'elles sont un atout et qu'elles font vivre les communes. On a besoin de vous. Nous espérons que d'autres associations nous rejoignent. Le CMAC a des projets à ce sujet

Nous voulons être à **votre écoute** et à **votre service** pour répondre à vos problématiques dans la mesure de nos possibilités.

Mon métier d'infirmière me permettra d'être attentive et proche de tout ce qui concerne le social, la santé et la santé au travail.

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis de permanence tous les vendredis après-midi et sur rendez-vous. Notre but reste toujours le même, « **Bien Vivre Ensemble** » toutes générations confondues.

N'hésitez pas à nous solliciter !
Chaleureusement,



Angèle Bazin

1^{ère} Adjointe

Permanence le vendredi de 14h à 18h

INFORMATIONS MUNICIPALES

VIE LOCALE ET ACTION SOCIALE



CHAILLEVETTONNES, CHAILLEVETTONS,

Responsable de la commission, « **Vie locale et actions sociales** » et le pilotage du CCAS (**Centre Communal d'Action Sociale**), je m'appuie sur des équipes composées de personnes investies et volontaires. Les chantiers sont nombreux.

➔ Composition de la Commission Vie Locale et Actions Sociales

Chochoy Jean Michel	Bécaud Vincent
Réa Évelyne	Besson Marie-José
Bazin Angèle	Bouyer Catherine
Bossuet Corinne	

➔ Composition du CCAS

Chochoy Jean Michel	Belfort André
Réa Évelyne	Thibaut Pascal
Bazin Angèle	Rambeau Josiane
Besson Marie-José	Crochet Danielle
Poitevin Josiane	Guegniard Marietta
Bossuet Corinne	Coureau Tanguy



La période exceptionnelle que nous traversons, nous démontre que nous devons faire plus, pour ceux qui en ont le plus besoin, quelle que soit la situation.

Nous y consacrons toute notre **énergie**.

Nous avons mis en place une **cellule de veille** en direction des personnes isolées ou rencontrant des difficultés.

Nous travaillons à rendre plus accessible les opérateurs administratifs (social, juridique, emploi...), c'est pourquoi dès 2021, nous leur mettrons à disposition, à la mairie, un bureau pour effectuer des permanences sur RDV.

Pour cette année, le repas des anciens étant impossible, il est remplacé par la livraison par vos élus et nos bénévoles d'un panier gourmand.

La coutume du cadeau d'anniversaire apporté aux anciens est maintenue.

Nous participons activement au projet porté par le département sur l'**inclusion numérique**, (action qui vise à rendre l'usage d'internet accessible à chacun), pour être plus autonome et vous permettre d'accéder plus facilement aux **services administratifs** (trésor public, sécurité sociale, pôle-emploi...).

Nous œuvrons à la création d'une antenne, sur Chaillevette, du club informatique de Vaux/mer.

Cette antenne, lieu d'échange et de partage des connaissances, vous permettra si vous le souhaitez, de vous familiariser aux nouveaux outils de communication, via des cours d'initiations.

Début 2021, nous travaillerons sur le projet de la création d'une **maison de santé**.

Conseiller à l'emploi, je ne peux terminer cet article sans revenir sur une situation préoccupante...

Si votre avenir professionnel vous inquiète (employés, employeurs, travailleurs indépendants ...), des solutions existent, n'hésitez pas à nous solliciter.

Nous restons toujours mobilisés pour vous accompagner.

Portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches.

Jean-Michel CHOCHOY
Maire Adjoint
Permanence en mairie le mardi de 14h à 17h

INFORMATIONS MUNICIPALES

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Tout comme dans un foyer de particuliers, le **secteur financier** de la Commune constitue le point névralgique, celui qui détermine le train de vie.

La Collectivité locale, prise entre la sagesse et l'ambition, doit faire face tant à des dépenses de fonctionnement que d'investissement : un véritable exercice d'**adresse** et d'**équilibre**.

Ses recettes, constituées majoritairement de dotations de l'état (régulièrement revues à la baisse), et plus accessoirement d'impôts à caractère local, ne représentent qu'une partie de sa capacité de financement : certaines dépenses relèvent de la compétence de la CARA ou du Département (assainissement, eau potable, une partie de la voirie, électrification...). Une telle situation nécessite une **connaissance approfondie** du système et des décideurs ainsi qu'un sens élevé de la négociation.

La nouvelle municipalité peut, fort heureusement, compter sur des personnes compétentes, riches d'une expérience avérée. Elle a pu, également, rebondir sur une situation saine laissée par le sortant.

Les **projets** ne manquent pas et ont été portés à la connaissance des Chaillevettons à travers nos engagements. Leur **financement** fera appel à des études approfondies et un étalement maîtrisé à travers les différents exercices.

Nos concitoyens seront régulièrement tenus **informés** à travers les canaux de communication que nous ne cessons de développer.



Composition de la Commission "Finances" :

- ➔ Didier RIOTTO, Emilie SIBAUD, Philippe MENADIER,
Vincent BECAUD, Corinne BOSSUET, Josiane POITEVIN.

Didier RIOTTO, Maire Adjoint
Permanence le lundi après-midi de 14h à 18h



Les Ateliers de Chatressac SARL
MAÇONNERIE TRADITIONNELLE
Enduits à la chaux

Tel : 05 46 36 62 29 - Port : 06 75 39 22 61
Email : lesateliers@domainedechatressac.org
Adresse : 21 rue des Marais Salants 17890 Chaillevette

Emmanuelle Pagnon
Sophrologue
Soins Sonores

pagnon.sophrologie17@gmail.com
Sophrologie Emma
24 Chemin du Clos de Bitaud
17890 Chaillevette / 07.83.31.91.28

Brigitte LAMARRE
Conseillère immobilier

06 16 30 29 87
brigitte.lamarre@capifrance.fr
RSAC 824 507 115 - LA ROCHELLE

capifrance Faire plus pour votre bien
www.capifrance.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS - COMMUNICATION



Notre architecture de campagne électorale était le « **Bien Vivre Ensemble** ». Elle est renforcée aujourd'hui dans le domaine de **l'information** et de **la communication** par un groupe d'élus cohérent, compétent et motivé.

Il est composé de : Corinne Bossuet, Jean Michel Chochoy, Claire Ménard, Anne-Cécile Quérou, Evelyne Réa et Catherine Bouyer.

Les **outils de communications** sont indispensables, ils sont le lien, le fil rouge entre vous et nous. Ils vont nous permettre d'être toujours en contact.

Nous avons besoin de vous pour nous donner des retours sur leur performance. Il est important que chacun d'entre vous puisse **s'exprimer et s'informer**, et en cette période difficile c'est encore plus essentiel. Ces échanges nous les rendrons simples et efficaces.

Nous avons démarré nos projets par la création d'un agenda 2021, qui vous sera offert avec ce bulletin municipal. Vous pourrez y trouver bon nombre d'**informations** de toutes sortes, et **des numéros utiles**.

Un site internet, c'est créer une **présence « en ligne »** de la mairie .

Le nôtre fait peau neuve. Au premier trimestre 2021 il sera nouveau et opérationnel. Plus ludique, plus moderne dans son graphisme et surtout plus facile d'utilisation, il vous renseignera en un clic sur la vie de notre commune, de nos associations, vous procurera les documents et formulaires dont vous auriez besoin, vous proposera des diaporamas, à tel point que vous aurez envie d'y revenir. Son adresse ne change pas : **www.chaillevette.fr**

En même temps et toujours dans le même souci d'efficacité, une page **Facebook** a vu le jour.

Au printemps 2021, près de la maison appelée « maison Papagayo » sera installé un **relais d'informations municipales**.

Il vous permettra ainsi qu'aux touristes et visiteurs, de consulter le **plan de Chaillevette**, et de prendre connaissance des dernières actualités communales ou culturelles.

Dans les premiers jours de **janvier 2021**, nous mettrons en place un **panneau lumineux**, près de la mairie, diffusant des annonces relatives aux **événements à venir**, (Associatifs, Agenda, Alerte météo, Travaux, etc...)

Associée à la mise en service de ce panneau, une **application « ILLIWAP »** vous sera proposée. A installer sur votre téléphone portable, elle est gratuite et simple d'utilisation. Tout le contenu du panneau lumineux sera en temps réel sur votre mobile.

En espérant que cette année 2020 ouvrira la porte à une année 2021 plus sereine, où chacun retrouvera sa joie de vivre.

Evelyne Réa, Maire Adjointe
Permanence le jeudi après-midi de 14h à 18h

VOUS AVEZ DIT CONFINEMENT !



INFORMATIONS MUNICIPALES

VOIRIE, RESEAUX, BATIMENTS, URBANISME, ENVIRONNEMENT

Chaillevettonnes, Chaillevettons, connaissez-vous le PLU ?

Le 3 Novembre dernier, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).



Qu'est-ce que le PLU ?



Le PLU est un document d'urbanisme qui régit l'aménagement de la commune pour les 10 prochaines années. Il s'agit de définir un projet communal à travers la gestion de l'urbanisation à l'horizon 2030.

Il constituera la déclinaison locale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) établi à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

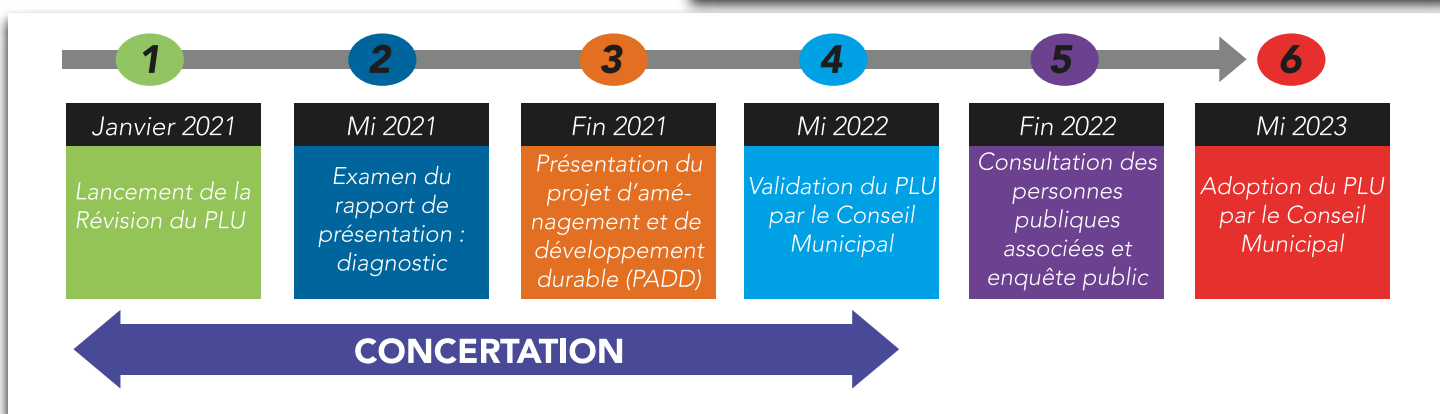
Pourquoi le réviser ?

Le PLU actuel du 28 Octobre 2008 n'est pas en accord avec certaines lois votées ces dernières années. Nous rencontrons notamment des problèmes de cohérence entre la Loi Littoral applicable sur notre commune et certaines zones constructibles de notre PLU.

Prise en compte les nouvelles lois qui s'imposent au PLU



Calendrier Prévisionnel



Vous serez informés de l'évolution de la procédure par différentes modalités.

- Affichage des étapes du projet en mairie, sur les panneaux d'information et dans les points de vie de la commune
- Mise à disposition du public des pièces provisoires du PLU au fur et à mesure de leur avancement (diagnostic, projet d'aménagement durable, plan de zonage / règlement et orientations d'aménagement) sur le site internet et à la Mairie pour que le public puisse suivre l'évolution du projet
- Mise à disposition du public en mairie d'un registre pour recueillir les observations des usagers
- Parution du bilan de l'évolution du projet dans le bulletin municipal
- Organisation de plusieurs réunions publiques au fur et à mesure de l'élaboration du PLU

Émilie SIBAUD Maire Adjointe
Permanences le vendredi après-midi de 14h à 18h

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX

On en rêvait.....

La vitesse, il ralentissait,

Les jurons il provoquait,

Les voitures il abimait,

Le dos il cassait,

Le seul ralentisseur de vitesse de la commune, depuis des décennies, n'est plus.....

Son rôle a cessé en plein mois de novembre 2020.

Le passage à niveau a retrouvé une nouvelle jeunesse et l'on peut dire aujourd'hui qu'il est de « niveau ».

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, quand vous prendrez le train des mouettes, vous pourrez désormais stationner, par beau comme par mauvais temps, sur un parking des plus accueillants.



©mairie



©mairie



©mairie



Nous avons pu constater que grâce à **vosre mobilisation**, nos enfants et leurs accompagnants peuvent désormais cheminer **sans encombre** sur les **trottoirs** à proximité de l'école, et nous vous en remercions.

Nous comptons sur vous pour continuer vos efforts.

En effet, pour **améliorer la qualité de vie** de chacune et chacun, laissons les trottoirs aux piétons et les rues étroites à la circulation sur l'ensemble de la commune. Investissez les emplacements prévus à cet effet pour garer vos voitures, où bien à votre domicile lorsque vous possédez une place de parking.

Nous savons que par endroit, le manque de stationnement est problématique et nous étudions l'ensemble des possibilités qui s'offrent à nous pour vous apporter des solutions à travers de nouveaux espaces dédiés.

Il serait regrettable et désagréable pour tout le monde, d'être dans l'obligation de prendre des mesures dissuasives comme une verbalisation, dans le cas où le stationnement de vos véhicules s'avèrerait dangereux pour autrui.

La sécurité au sein de notre commune passe par la coopération de chacun.



Merci pour votre compréhension.

INFORMATIONS MUNICIPALES

HOMMAGE À SAMUEL PATY



Les enfants de Chaillevette ont eu ce **lundi 2 novembre 2020** une rentrée bien particulière. Hormis le port du masque pour un plus grand nombre d'entre eux, des entrées à cinq endroits différents, l'organisation un peu inhabituelle de la cantine etc... il leur a été demandé comme à tous les enfants de France de rendre **hommage à Samuel Paty**.

Cet enseignant qui pour avoir défendu la liberté d'expression, a perdu la vie.

Comment faire comprendre et expliquer à des enfants cet acte odieux et gratuit. Maeva, la directrice, avec des mots simples et efficaces s'est adressée aux enfants.

Puis la lecture du texte de Jean Jaurès et une Marseillaise ont retenti dans la cour de l'école où nos petits Chaillevettons s'étaient regroupés, respectant bien sûr les gestes barrières, en présence du maire, de deux de ses adjoints et des agents municipaux.

La cérémonie, après avoir respecté une minute de silence, s'est terminée par la pose de fleurs en papier et de dessins faits par les enfants sous le portrait de Samuel Paty.

REMERCIEMENTS POUR LA CONFECTION DE MASQUES

Lors du **premier confinement**, et durant celui-ci, des dames aux doigts de fées, toutes **bénévoles**, ont confectionné des masques de protection pour tous les Chaillevettons.

Nous tenons sincèrement à les **remercier**. Chaillevette est une commune où la solidarité est présente et ces petites fées le prouvent.

Pour la rentrée scolaire du 2 novembre, 150 masques ont été confectionnés pour les enfants de l'école. Elles se sont activées sur leurs machines à coudre en quelques jours. Grâce à leur aide nous avons pu fournir aux enfants un masque dès le lundi matin et un deuxième au cours de la semaine.

Ils se retrouvent **masqués et protégés**.

Nous attendons des jours meilleurs pour partager ensemble le **verre de l'amitié** pour les **remercier**.



BRÈVES

QUE FAISAIT CETTE GRUE AU PIED DU CHÂTEAU D'EAU ?

C'est tout simple, elle a été installée par les fournisseurs d'Internet pour changer les antennes dans la cadre de la future mise en place de la 5G.



CHAILLEVETTE EST BIEN PROTÉGÉE...

Commandés lors de la précédente mandature, les 7 totems ont dû attendre la fin des élections et du confinement pour être installés.

Il fallait respecter l'emplacement des réseaux souterrains, empêchant par endroit leur mise en place après les panneaux d'entrée de village.

Dormez tranquilles, Chaillevettons, Chaillevettonnes, les totems veillent sur vous...



EH BIEN VOILÀ UN MAIRE QUI N'HÉSITE PAS À SE MOUILLER !!!!

Ce n'est pas Moïse, il ne marche pas sur l'eau, mais il sauve le bateau !!!!



ATTENTION DANGER...

Ce vendredi 25 Septembre, la surprise a été grande pour Mme Rigole (93 ans).

La partie arrière de sa maison heureusement inoccupée, s'est effondrée sur la rue de Chatressac.

Rue qu'il a fallu barrer 2 jours le temps d'évacuer tous les gravats.

Devant cette situation d'urgence, c'est le CCAS de la commune qui a avancé les frais...



UN 11 NOVEMBRE EN COMITÉ RÉDUIT

Confinement oblige, les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits.

Néanmoins, nous avons tenu à respecter les nombreux soldats de Chaillevette morts pendant la première guerre mondiale.

Moment émouvant que malheureusement nous n'avons pu partager avec les habitants, ni avec le groupe de musique de nos collégiens qui avaient prévu d'honorer nos soldats par l'interprétation d'une Marseillaise et l'hymne à la joie.



EURO MENUISERIES

SAINTES / ROYAN

Construire / Renover - Particuliers et Professionnels

MENUISERIES PVC ALU BOIS MIXTE

SAINTES 05 46 93 33 44 - ROYAN 05 46 02 62 75



Portes - Fenêtres - Coulissants

Volets battants - Volets roulants

Stores Exterieurs/Interieurs

Portails - Clôtures - Gardes corps

Portes de garage - Pergolas

Motorisations

Agence SAINTES
6 Rue de la boisnarderie
Z.I de l'Ormeau de pied
17100 SAINTES

Agence ROYAN
11 Rue Denis Papin
ZC Royan2
17200 ROYAN

www.euromenuiserie.com



© EURO MENUISERIES

ATAU

ATELIER D'ARCHITECTURE & D'URBANISME - SARL



CRÉER HABITER BÂTIR RÉNOVER INNOVER

21 rue des marais salants 05 46 36 64 25 atau@domainedechalressac.org

Piscines Julien Maillou

MATÉRIEL DE PISCINES
 TRAITEMENT DE L'EAU
 KIT PISCINES
 CHAUFFAGE
 ENTRETIEN
 SAV

06 50 61 23 44

mailloujulien@gmail.com

17890 Chaillevette

L'EAU BIEN NÊTRE
 LE PLAISIR AU FIL DE L'EAU

CHOLEY MULTISERVICES

Maçonnerie, Bricolage, etc.

Terrassement • Entretien Jardin • Placo

Cholet Stéphane

14, rue de Beauregard - 17890 CHAILLEVETTE

Tél. : 06 09 70 96 17



PEUGEOT

Sarl ALEXIS
 FRÉDÉRIC

Intervention toutes marques
 Véhicules neufs et occasions

25, route du Magarin - 17920 Breuillet
 Tél. 05 46 22 60 32 - Fax 05 46 22 63 26
 sarlalexis@orange.fr - www.peugeot.com

Plomberie

CR

Cyrille RAGONNEAU

37, rue de Chatressac
 17890 CHAILLEVETTE

☎ 05 46 06 42 77

☎ 06 87 05 16 80

Zinguerie
 Chauffage

cyrille.ragoneau@wanadoo.fr
 f Cyrille Ragonneau Plomberie

CHRYS TAL TAXI

06 15 02 02 03

Transport Assis Professionnalisé T.A.P.
 Agrée toutes caisses d'Assurance Maladie
 Entrées et Sorties d'hôpital
 Consultation et Rééducation
 Traitement en série
 (rayon, dialyse, chimiothérapie...)
 Aide pour les diverse formalités administratives
 Discretion assurée



Commune de rattachement : Chaillevette

VIE SCOLAIRE

RENTRÉE 2020

Cette année notre école compte **120 élèves** (101 familles) de la petite section au CM2. Il y a chaque année des départs et des arrivées mais nos effectifs restent stables.

Voici une configuration plus précise des classes de notre école pour cette année scolaire **2020/2021**.

Classe de PS/MS	Mme MICHEL : enseignante Aurore PINEAU / Delphine HORSEAU : aides maternelles	26 élèves
Classe de GS/CP	Mme LOUBES : enseignante Nadine GYDE aide maternelle	25 élèves
Classe de CP/CM1	Mme KEBBACHE : enseignante	25 élèves
Classe de CE/CM1	Mme TAVANAE : enseignante M. SAUSSEAU : enseignant (vendredi)	22 élèves
Classe de CM1/CM2	M. CHATAIGNER : enseignant	22 élèves
Direction	Mme TAVANAE : directrice - Journée de direction le vendredi.	
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane Palluas et Marie-José BROCHON	

N'hésitez pas à consulter notre site Internet : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette/>

UNE RENTRÉE SOLIDAIRE

La Rentrée Solidaire est une **campagne de sensibilisation et de collecte de matériel scolaire** pour équiper des jeunes pour la prochaine rentrée scolaire.

Cette année, la Rentrée Solidaire bénéficiera aux jeunes d'Haïti !

La Rentrée Solidaire associe action de solidarité et sensibilisation au droit à l'éducation. En décidant d'organiser une collecte, les enfants comprennent qu'ils ont le pouvoir d'agir. En effet, cette collecte permet aux jeunes de tous âges de participer et de voir les résultats de leurs actions de solidarité.



Nous avons rassemblé toutes les fournitures récoltées dans la BCD afin que les élèves de l'école puissent voir le résultat de cette action. Nous avons fait une belle "récolte" et nous remercions toutes les familles pour cette participation massive. Voici une photo des délégués présentant notre « récolte » de fournitures.

INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE

Pour **inscrire votre enfant à l'école**, vous devez prendre contact directement avec Mme Tavanae Maeva (directrice de l'école) au **05.46.36.64.98** ou par mail **e-chaillevette@ac-poitiers.fr**

Si vous ne vivez pas sur la commune de Chaillevette, il faut un accord préalable de la mairie.

Les documents à fournir pour une inscription sont :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que les vaccinations obligatoires pour son âge sont à jour : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique (DT Polio). Les vaccinations contre la varicelle, la rubéole et la coqueluche ne sont pas encore obligatoires.
- Si votre enfant est déjà inscrit dans une autre école, il faudra demander un certificat de radiation à l'ancienne école ainsi que le dossier scolaire de votre enfant.

Pour septembre 2021, tous les enfants nés en 2018 devront faire leur rentrée en petite section de maternelle. Vous pouvez dès aujourd'hui prendre contact avec la directrice pour inscrire votre enfant. Le plus tôt sera le mieux !

VIE SCOLAIRE

PAPILLONS À L'ÉCOLE

En mai, avec les élèves de la classe précédente (MS/GS), nous avons **planté des choux** pour pouvoir **observer** les chenilles qui mangent les feuilles. Mais aucun papillon est venu pondre, nous n'avons pas eu de chenille. En septembre, après l'été, les choux **ont grossi** et cette fois, des papillons, la Pièride du chou, sont venus pondre. Nous avons pu voir les œufs, les chenilles sortant des œufs.

Nous avons **suivi la croissance** des chenilles jusqu'à ce qu'elles se transforment en chrysalide.

Deux semaines plus tard, les papillons sont sortis de leur cocon ! **Nous étions ravis !**



VENDÉE GLOBE À L'ÉCOLE

Les élèves de l'école (de la grande section jusqu'au CM2) **vont suivre la neuvième édition du Vendée Globe**.

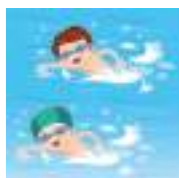
Cette course exceptionnelle qui se déroule tous les 4 ans va permettre aux élèves d'aborder de nombreuses connaissances dans des domaines très variés. De la géographie aux sciences en passant par l'étude des animaux,... les élèves vont pouvoir suivre cette course au plus proche grâce à internet.



L'école sera encore plus attentive au parcours de la navigatrice Samantha Davies à la barre du bateau d'**Initiatives-Cœur**. Elle défie les océans pour collecter des fonds afin d'aider des enfants malades.



LA NATATION SCOLAIRE



Cette année, les élèves de CP/CE1/CM2 **ont débuté le cycle de natation scolaire** dès le mois de septembre. Ils se rendent à la piscine de Saujon où ils peuvent, pour certains, apprendre à évoluer dans ce milieu encore angoissant pour eux, pour d'autres apprendre à nager ou se perfectionner.

Ces 10 séances ne pourraient avoir lieu sans la disponibilité des parents accompagnateurs que nous remercions pour leur engagement.

Franck Carrance

habitat déco 17
peinture décoration

38, rue Porte du bassin
17890 Chaillevette
06 45 55 54 90
habitatdeco17@gmail.com

facebook habitat deco 17

SEUDREMENT KAYAK



Port de Chatressac
17890 Chaillevette **07 86 88 20 57**
www.seudrementkayak.com

VIE SCOLAIRE

LA CLASSE DE PS/MS EN VOYAGE !

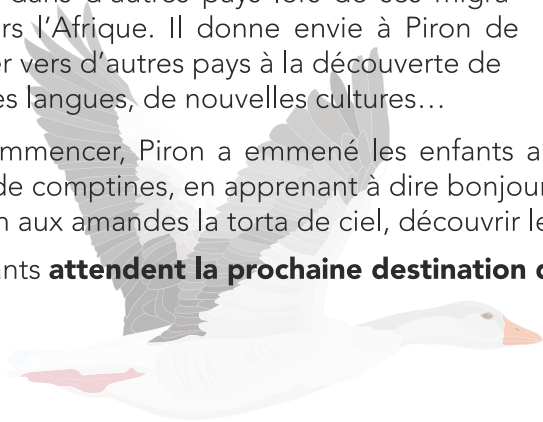
Cette année, les PS-MS vont voyager tout en restant à Chaillevette !

La classe **participe au projet Le voyage de Piron** avec d'autres écoles du département. Ce projet s'articule autour du voyage de Piron, une oie charentaise.

Piron rencontre un héron à Brouage. Il lui explique que Piron veut dire « jeune oie » en charentais et que l'on parlait charentais dans la région avant. Le héron a entendu d'autres langues dans d'autres pays lors de ses migrations vers l'Afrique. Il donne envie à Piron de s'envoler vers d'autres pays à la découverte de nouvelles langues, de nouvelles cultures...

Pour commencer, Piron a emmené les enfants au Mexique. Ils ont découvert la sonorité de l'espagnol au travers de comptines, en apprenant à dire bonjour, en apprenant à compter. Ils ont réalisé la recette de gâteau mexicain aux amandes la torta de ciel, découvrir les peintures d'une peintre mexicaine Frida Kahlo...

Les enfants **attendent la prochaine destination de Piron** avec impatience !



LA RENTRÉE EN MUSIQUE

Le jour de la rentrée, les élèves de l'école ont participé à « **La rentrée en musique** ».

Tous les élèves se sont réunis dans la cour de l'école pour réaliser une danse qu'ils avaient apprise en fin d'année dernière.

Les élèves du cycle 3 ont également chanté quelques chansons accompagnés à la guitare par le maître de CM1/CM2.



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SEASIDE COUNTRY DANCE

Après de longs mois d'interruption, **début septembre**, les cours de danse country **ont pu reprendre** à CHAILLEVETTE dans la salle des Fêtes et à BREUILLET dans la salle multi-loisirs, en respectant les nouvelles consignes sanitaires.

Les cours sont proposés à **BREUILLET le lundi**, de 19 H à 20 H pour les débutants, **le mardi matin**, de 9 h 30 à 10 H 30, pour les novices et de 10 H 45 à 12 H 15 pour les intermédiaires.

Le **mercredi soir**, à **CHAILLEVETTE**, un cours de 1 H 30 s'adresse aux intermédiaires, prolongé d'une demi-heure pour les danseurs les plus confirmés.

La fréquentation est satisfaisante puisque nous comptons entre 15 et 25 danseurs par cours.

Les contraintes sanitaires ne nous ont malheureusement pas permis, cette année, d'organiser notre bal de printemps ni notre Festival en septembre.

Avec les mesures de distanciation (4 m² par danseur), aucune danse en couple n'est prévue pour le moment. Nos moments de **convivialité** – **soirées Sucré/Salé** – qui ponctuent habituellement la fin de chaque trimestre sont reportés, tout comme notre traditionnel repas de fin d'année.

Au moment où nous rédigeons cet article, la mauvaise nouvelle d'un reconfinement nous parvient et cela n'augure pas d'une activité danse country qui puisse perdurer dans les semaines qui viennent.

Néanmoins, nous espérons vivement redémarrer nos cours le plus rapidement possible ; **il faut y croire.**

Le bureau



PARAMOTEUR
POITOU -
CHARENTES **ULM**

BAPTÊMES DE L'AIR
en paramoteur



ÉCOLE DE PILOTAGE

Survolez le bassin
de Marennes Oleron en ulm,
des paysages à couper
le souffle !

Base ulm Arvert - Etaules

06 60 80 14 73

WWW.PARAMOTE.COM

Guillaume BESSON Plaquiste Poseur

Fourniture et pose de menuiseries
(tous types) et portails

17890 Chaillevette
gbesson-realisation@orange.fr

☎ **06 58 56 23 32**

☎ **05 46 85 32 15**



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION LA SANTONINE



© La santonine



© La santonine

Notre calendrier, perturbé cette année **2020** par les restrictions sanitaires liées au COVID, n'a pu être respecté.

Nous espérons tous que **2021** sera une meilleure année et pourra ainsi nous permettre de reprendre une **vie pleine de réjouissances associatives**.

Une seule manifestation a pu cependant être maintenue, en respectant toutes les règles sanitaires imposées pour la sécurité de nous tous :

➔ le marché d'automne, en date du samedi 24 octobre

Celui-ci a été organisé conjointement avec l' A.P.E. (Association des Parents d'Élèves), devant la salle des fêtes de Chaillevette. (vente de chrysanthèmes, citrouilles, châtaignes, lavande, et d'excellentes crêpes pour le plaisir des petits et grands). Ce **rapprochement entre associations** permettant plus d'échanges entre générations a été une **belle réussite**.

La Santonine continue autant que faire se peut à agrémenter les massifs et bacs de la commune. Des dizaines de chrysanthèmes ont été plantés tout récemment. Nous espérons que vous l'avez tous remarqué...

Un **grand merci** à toutes les organisatrices et organisateurs qui n'hésitent pas à donner de leur temps, de leur énergie, pour vous CHAILLEVETTONNES ET CHAILLEVETTONS, jeunes, scolaires, actifs et retraités.

Continuons à partager, à fleurir, à animer le village et que **2021** ne ressemble plus à **2020** !

PS : Dès le début d'année **2021**, venez nous rejoindre en adhérant à notre association, nous vous y réserverons le meilleur accueil.

La Santonine

ASSOCIATION LE C M A C

Le C M A C **créateur de plaisir**, le C M A C qui **unit**, le C M A C qui **rassemble**. Plus que jamais nous en sommes certains, le Chaillevetton, quels que soient ses origines et son quartier, reste friand de la fête au village.

Qu'il s'agisse des mytiques fêtes nautiques, encore dans toutes les mémoires, des indémodables 14 Juillet et 15 Août ou tout autre divertissement organisé, nos fêtes populaires rencontrent toujours un franc succès.

Le C M A C (version contemporaine du Comité des Fêtes) est venu interrompre quelques années de sommeil pour **renouer avec les traditions**. La réussite a dépassé toutes les espérances : qui eût imaginé une assistance de 300 personnes sur notre place de Chatressac ou près de 400 sur notre petit port de Chaillevette, chaque fois dans la **joie** et la **bonne humeur** ? Les Associations et les bénévoles, ceux qui n'hésitent pas à retrousser les manches, restent plus que jamais le véritable moteur du C M A C. Cerise sur le gâteau : nous avons vu éclore une nouvelle génération composée de jeunes imprégnés de la **fibre locale**, qui garantissent longue vie à notre Organisation.

Notre nouvelle Municipalité a tenu à s'inscrire dans ce paysage avec la volonté d'apporter plus encore de diversité et de s'ouvrir plus largement encore à **l'ensemble de la population**, afin de redonner tout son sens à la participation et à l'action collective.

Le programme de l'année **2020**, fortement allégé en raison des règles sanitaires nous laisse quand même sur un dernier rayon de soleil réservé aux enfants de l'école qui, avec le concours du C M A C, pourront recevoir leurs cadeaux et profiter d'un spectacle de magicien.

Au-delà de ce contretemps, des jours meilleurs ne tarderont pas à venir et nous pourrons **de nouveau nous réunir** autour d'une 2^{ème} équipe recomposée.



© Imprim' laser

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CHAILLEVETTE LOISIRS

L'année 2020 se termine ! Espérons que 2021 soit meilleure.

Nos activités en 2020

En décembre 2019, nous avons prévu une grande fête pour les 30 ans du club. Hélas, sans la présence de notre amie Jacqueline BROCHET ce qui nous a tous rendus tristes. Malgré tout, la journée s'est bien passée avec un bon repas et des cadeaux pour tous offerts par le père et la mère Noël.

Les vacances arrivent et le club reprend le 10 janvier 2020 avec notre galette des Rois, suivi en février de notre grand Loto, qui remporte toujours un franc succès (que de l'alimentation) ce qui réjouit tout le monde.

Et nous voilà en mars 2020, où tout s'écroule, ce vilain COVID 19 fait son entrée !!! Plus de projets, tout tombe à l'eau et fermeture du club. Le coeur gros !!!

Réouverture le 11 septembre doucement, et petit à petit, nos amis sont revenus en respectant les règles sanitaires (masque obligatoire, plus de bisous), et ça fait du bien de se retrouver quand même...

Perspectives 2021

Des prévisions pour 2021 (sous réserve) avec la fête du cochon en février ? Il faut quand même avoir des projets !!!

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes malgré ces temps difficiles.

Prenez soin de vous,
Manou GARAUDE



ASSOCIATION CHAILLEVETTE PÉTANQUE

Ça roule, bien évidemment dans notre association !

En effet, malgré ce fichu confinement, nous avons pu enregistrer un **doublent de nos effectifs**, et un **rajeunissement des adhérents**. Les générations se mélangent parfaitement, tout en gardant les distances réglementaires liées au COVID, car la qualité d'un bouliste n'est pas forcément liée à l'âge, et chacun y retrouve donc sa place.

Par ailleurs nous venons d'élaborer un projet destiné à rafraîchir les statuts qui avaient pris quelques rides au fil des ans, de façon à les mettre en conformité avec les usages accordés par la municipalité.

Notamment, il fallait acter que nos activités de base, pouvaient, en cas de mauvais temps, transformer nos ustensiles métalliques en simple jeu de 52 cartes, dans une salle bien abritée ! Ceci est désormais chose faite, et l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 octobre devrait entériner ce projet qui peut subir néanmoins quelques aménagements au gré du **désir des adhérents**.

Le très agréable terrain aménagé derrière la Salle des Fêtes et bien entretenu par nos services municipaux ne demande qu'à être utilisé. Les boules dans un placard se ternissent et pire, se rouillent, elles ne demandent qu'à briller sur le terrain, alors, n'hésitez pas **venez nous retrouver !**

Tous les mercredis après-midi à partir de 14 h.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au **06.81.21.51.05**.

ASSOCIATION
CHAILLEVETTE - PÉTANQUE



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION TRAIN DES MOUETTES

Une **saison hors du commun au Train des Mouettes !**

Malgré une saison touristique diminuée, l'année 2020 du Train des Mouettes restera dans les mémoires. Au mois de septembre, le mardi 8, jour de passage du Tour de France où les 2 locomotives à vapeur datées de 1891 et 1912, se sont retrouvées face-à-face pour accompagner, à coup de sifflet, les coureurs.

A cette occasion, une fresque insolite a été réalisée par les artistes Sabépat sur les 13 toits du train : des dessins associant des portraits de cyclistes professionnels à des lieux emblématiques du Département !

En septembre, c'est un trajet partiel qui a été adopté, en raison des travaux d'aménagement du port de La Tremblade, les passagers ont pu embarquer ou faire une halte en gare de Chaillevette, et ainsi découvrir notre dépôt ferroviaire rempli de curiosité !

Le Train des Mouettes vous donne **rendez-vous en 2021** pour de nouvelles circulations à partir des vacances de Pâques, et pour les plus curieux tous les mardis au dépôt ferroviaire de Chaillevette pour rencontrer les bénévoles !



ASSOCIATION LES GALOP'CHAILLENAUX

A tous nos adhérents, amis et sympathisants, Chaillevettones & Chaillevettons.

Nous sommes vraiment déçus, comme toutes les autres associations de Chaillevette, de n'avoir pas été en mesure d'assurer tous nos rendez-vous avec vous pour cette année 2020 ! La faute à qui ? Allez, ne nous voilons pas la face, c'est la faute au virus qui nous a forcé à l'hibernation avant l'heure ... et maintenant nous y sommes pour de vrai !

Mais comme les **Galop'ChailleanuX** sont **dynamiques et optimistes** nous vous attendons pour tous nos rendez-vous habituels en 2021. C'est sûr, ils l'ont dit, nous allons avoir un beau vaccin pour nous libérer et refaire la fête !

Dès que tout s'éclaircira nous vous précisons les dates de nos événements : Assemblée Générale, Fêtes des Copains, Fête de la Musique, Sardinade du 15 Août, Fête du Patrimoine,

Nous pensons aussi à nos amis des autres Associations et aux commerces de Chaillevette qui nous accompagnent pour la réussite de nos festivités. Merci à eux.

En 2021, ce n'est pas un secret nous voulons que tous les confits dansent et que l'on covid nos verres ensemble. Cessons les jeux de maux, prenez soin de vous et passez de bonnes et belles fêtes de fin d'année.

Bien Amicalement,
Les Galop'ChailleanuX

Nos partenaires

Association CMAC
Association Club Chaillevette Loisirs
Association des Parents d'élèves
Association La Santonine
Association Pétanque
Cholet Stéphane (Multi-services)
COOP de Chaillevette
Crédit Agricole
Dupuis-Deshurand-Cottin Anne (Sculpting & Painting)
Gaillardon Jérôme (Boulangerie)
Imprim'Lasér (Imprimerie)
Mairie de Chaillevette
Menard Patrick (Maçonnerie)

© génération Imprim'Lasér 17800 Chaillevette - Ne pas jeter sur la voie publique

FÊTE DU PORT DE CHAILLEVETTE

15 AOÛT



L'endroit où il faut être!

Téléphone / Fax :

05 46 36 44 99

Email : ent.olivier.richon@orange.fr

Ets Olivier RICHON

20 bis, rue des Brassons
17390 LA TREMBLADE

**PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE DEPANNAGE
RAMONAGE ZINGUERIE**

Siret : 480 364 181 00028 APE : 4322A



Conseillers funéraires de France

A votre disposition pour tous
renseignements ou services

Florent et Delphine

10, av. de l'Etrade
17530 ARVERT

centrefunerairehorseau@gmail.com
www.centre-funeraire-horseau.fr

Multi services



entretien espace vert

06 78 87 40 94

S.A.R.L. **ACLIMAT PALLUAS**



Spécialiste

- Electricité Générale
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant et rafraichissant
- Domotique

Dépannage

3, route des Brandes
17890 CHAILLEVETTE

Tél./Fax 05 46 36 02 29

06 13 08 89 52

aclimatpalluas@gmail.com

CARROSSERIE AUGUIN S.A.R.L.

agrée Assurances

**Peinture auto-moto différents Supports
Change pare-brise / Réparation impact
Passage marbre / Plaque immatriculation
Prêt véhicule**

120 bis, avenue de l'Étrade - 17530 ARVERT

Tél. : 05 46 36 49 66

carrosserieauguin@sfr.fr

HUITRES
Le Q salé

DÉGUSTATION

06 63 91 27 63

Port de Chaillevette

06 13 50 18 27

LE VRAI CONSEIL



ELECTRO-HALL GUEDEAU MECHAIN

Breuillet ☎ 05 46 22 76 17 La Tremblade ☎ 05 46 47 44 24

Communication
Visuelle



IMPRIM'LASER

20, rue du Jard - 17890 CHAILLEVETTE

CONCEPTION - RÉALISATION - IMPRESSION ☎ 05 46 22 00 51

- Enseignes
- Panneaux
- Banderoles
- Habillage véhicules
- Habillage vêtements
- Adhésifs
- Cartes de visite
- Brochures
- Flyers
- Affiches
- Goodies

I-M-ELEC

**Christophe
DOUMÉRET**

06 71 80 60 52

électricité générale
contrôle d'accès - interphonie
alarmes - automatisme
ventilation
chauffage électrique
climatisation
aspiration centralisée
maison connectée

christophedoumeret@i-m-elec.fr

05 46 76 08 34

SUPER U Arvert



Nos horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi
de 9h à 19h30

le dimanche matin
de 9h à 12h30



107 Avenue de l'Etrade, 17530 Arvert / 05 46 36 46 57 / www.superu-arvert.com

OÙ EST MARLEAU ?

PETITE COMMUNE DE LA PRESQU'ÎLE D'ARVERT, CHAILLEVETTE S'APPRÊTE À VIVRE AU RYTHME DES CAMÉRAS ET DES BALAIS D'ACTEURS.

LE TEMPS DU TOURNAGE D'UN ÉPISODE DE LA SÉRIE « CAPITAINE MARLEAU, LA CITÉ DES ÂMES EN PEINE » L'EFFERVESCENCE EST À SON COMBLE.

ALORS QUE LE FAMEUX « ACTION » DONNÉ PAR JOSÉE DAYAN ALLAIT RETENTIR, QUEL NE FUT LE DÉSARROI DE LA PRODUCTION, CORINNE MASIERO ALIAS CAPITAINE MARLEAU AVAIT DISPARU.

(CECI EST UNE PARODIE)

ELLE EST PEUT-ÊTRE TOMBÉE À L'EAU MARLEAU ?

IL FAUT RETROUVER MARLEAU TRÈS VITE; JE COMPTE SUR VOTRE AIDE !

DANS LES COSTUMES ? UNE FOIS N'EST PAS COSTUME !! NON ELLE N'EST PAS LÀ-DEDANS NON PLUS !!

TU RIGOLES, MARLEAU DISPARUE ? C'EST TOI QUI L'AS CACHÉ ?

J'SAIS OÙ ELLE EST, J'DIRAIS RIEN, PAS ENVIE DE M'FAIRE ENGUEULER !

NON PERSONNE DANS LE BAR...

AU MOINS J'AI L'TEMPS D'FINIR MON CACHE NEZ !!!

ELLE N'EST PAS AU CHALUTIER, BOIRE UNE BIÈRE ?

LES JEUNES QU'AVEZ-VOUS FAIT DE MARLEAU ?

REGARDE C'EST ELLE LÀ-BAS SUR LE CHALAND ?

HE M'SIEUR, ON A RIEN FAIT, T'ES MARTEAU !!

SI, SI, REGARDE, ELLE SE BARRE SUR LA SEUDRE !!

BON, MARLEAU J'SUIS COLÈRE, J'VAIS M'FACHER, T'ES OÙ ?

SI TU ES PLANQUÉE LÀ MONTRE-TOI !!

ELLE FINIRA PAR REVENIR, J'ME FAIS UNE PAUSE.

HÉ LA VOILÀ, ELLE ARRIVE !!!

ALLEZ ON REPREND, ACTION !

ROOOOOO !!! J'AI COMPLÈTEMENT ZAPPÉ LE TOURNAGE

Cette histoire est une pure invention de notre part et n'est en aucun cas le reflet de l'épisode tourné à Chaillevette.

LES SABLES ÉMOUVANTS

Peut-être l'avez-vous croisé au hasard d'une balade sur une des plages de l'estuaire Royannais.

JBen le maestro du râteau, le créateur de rêves et d'illusion (d'optique bien sûr), de messages fugitifs.

Originaire de Charente Maritime, saviez-vous qu'il habite **Chaillevette** ?

Son art ? Le « Beach Art » ou « l'effet mer » comme il le dit si bien. Il crée des **fresques éphémères**. Son atelier les plages, son support le sable, ses outils la griffe, la corde ou le râteau. Webdesigner, il découvre en 2014 un artiste américain de Beach Art. Le concept le séduit et réveille en lui son âme d'artiste.

JBen dont la notoriété s'envole au-delà de nos frontières, arpente l'estran à la recherche de l'endroit idéal où son imagination et sa **créativité** vont pouvoir s'exprimer. Les lieux diffèrent en fonction des saisons, par exemple l'été c'est plutôt la côte sauvage qu'il choisira.

Pour certains projets, une préparation sur papier est nécessaire, puis sur le terrain, JBen effectue une sorte de brouillon sur la plage, en taille réelle d'un trait fin.

Que ce soit pour des projets précis demandés ou pour des **dessins instinctifs, improvisés**, la difficulté est le manque de vue d'ensemble. C'est pourquoi, une fois la réalisation terminée, son compagnon « le drone » lui restituera l'image fidèle de son travail achevé.

Les marées vont être son métronome. Car bien sûr il faut laisser la mer s'éloigner, découvrant un sable humide et mouillé, propice à la **sculpture**. Le temps est donc important, cinq heures pour réaliser l'œuvre, avant que la mer ne reprenne sa place. Les jours de gros coefficients, la nature généreuse lui offre un écrin géant qui accueillera sa **réalisation**.

Par une concentration maximum, il se projette et se meut dans l'espace, se l'approprie. Alors commence le magnifique balai de volutes et d'arabesques. Et sous le regard émerveillé des quelques curieux qui s'attardent, telle la mue de la chrysalide devenant papillon, la métamorphose s'opère, **l'œuvre** naît.

Cette activité saine, en harmonie avec la nature, ce sentiment d'accomplissement, ces moments de pleine conscience font de JBen un **homme passionné**.

Ne pas regarder en arrière, partir avant que l'océan n'efface à tout jamais ce moment de vie et de création à ciel ouvert, laissant une nouvelle toile vierge, pour demain ou un autre jour.

Découvrez JBen et son univers sur son site internet :

www.jbenart.com

INFO :

Pour mieux connaître le travail et la passion de JBen, vous pouvez en faisant quelques courses à la Coop de Chaillevette, regarder le reportage diffusé par FR3 dans l'émission THALASSA, sur un ordinateur mis en place par Roselyne Dufour. Alors n'hésitez pas joignez l'utile à l'agréable !!!!



CALENDRIER DE COLLECTE



Calendrier de collecte CHAILLEVETTE

On s'était dit rendez-vous ...
En raison des mesures sanitaires mises en place pour la lutte contre la Covid 19, nous sommes dans l'impossibilité de vous publier les dates d'évènements à venir.
Vous pourrez vous informer sur notre site internet à l'adresse ci-dessous :
<http://www.chaillevette.fr>

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 vendredi	1 lundi	1 Lundi	1 jeudi	1 samedi	1 mardi
2 samedi	2 mardi	2 mardi	2 vendredi	2 dimanche	2 mercredi
3 dimanche	3 mercredi	3 mercredi	3 samedi	3 lundi	3 jeudi
4 lundi	4 jeudi	4 jeudi	4 dimanche	4 mardi	4 vendredi
5 mardi	5 vendredi	5 vendredi	5 lundi	5 mercredi	5 samedi
6 mercredi	6 samedi	6 samedi	6 mardi	6 jeudi	6 dimanche
7 jeudi	7 dimanche	7 dimanche	7 mercredi	7 vendredi	7 lundi
8 vendredi	8 lundi	8 lundi	8 jeudi	8 samedi	8 mardi
9 samedi	9 mardi	9 mardi	9 vendredi	9 dimanche	9 mercredi
10 dimanche	10 mercredi	10 mercredi	10 samedi	10 lundi	10 jeudi
11 lundi	11 jeudi	11 jeudi	11 dimanche	11 mardi	11 vendredi
12 mardi	12 vendredi	12 vendredi	12 lundi	12 mercredi	12 samedi
13 mercredi	13 samedi	13 samedi	13 mardi	13 jeudi	13 dimanche
14 jeudi	14 dimanche	14 dimanche	14 mercredi	14 vendredi	14 lundi
15 vendredi	15 lundi	15 lundi	15 jeudi	15 samedi	15 mardi
16 samedi	16 mardi	16 mardi	16 vendredi	16 dimanche	16 mercredi
17 dimanche	17 mercredi	17 mercredi	17 samedi	17 lundi	17 jeudi
18 lundi	18 jeudi	18 jeudi	18 dimanche	18 mardi	18 vendredi
19 mardi	19 vendredi	19 vendredi	19 lundi	19 mercredi	19 samedi
20 mercredi	20 samedi	20 samedi	20 mardi	20 jeudi	20 dimanche
21 jeudi	21 dimanche	21 dimanche	21 mercredi	21 vendredi	21 lundi
22 vendredi	22 lundi	22 lundi	22 jeudi	22 samedi	22 mardi
23 samedi	23 mardi	23 mardi	23 vendredi	23 dimanche	23 mercredi
24 dimanche	24 mercredi	24 mercredi	24 samedi	24 lundi	24 jeudi
25 lundi	25 jeudi	25 jeudi	25 dimanche	25 mardi	25 vendredi
26 mardi	26 vendredi	26 vendredi	26 lundi	26 mercredi	26 samedi
27 mercredi	27 samedi	27 samedi	27 mardi	27 jeudi	27 dimanche
28 jeudi	28 dimanche	28 dimanche	28 mercredi	28 vendredi	28 lundi
29 vendredi		29 lundi	29 jeudi	29 samedi	29 mardi
30 samedi		30 mardi	30 vendredi	30 dimanche	30 mercredi
31 dimanche		31 mercredi		31 lundi	



Calendrier de collecte CHAILLEVETTE

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 jeudi	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi	1 lundi	1 mercredi
2 vendredi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi	2 mardi	2 jeudi
3 samedi	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche	3 mercredi	3 vendredi
4 dimanche	4 mercredi	4 samedi	4 lundi	4 jeudi	4 samedi
5 lundi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi	5 vendredi	5 dimanche
6 mardi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi	6 samedi	6 lundi
7 mercredi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi	7 dimanche	7 mardi
8 jeudi	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi	8 lundi	8 mercredi
9 vendredi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi	9 mardi	9 jeudi
10 samedi	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche	10 mercredi	10 vendredi
11 dimanche	11 mercredi	11 samedi	11 lundi	11 jeudi	11 samedi
12 lundi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi	12 vendredi	12 dimanche
13 mardi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi	13 samedi	13 lundi
14 mercredi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi	14 dimanche	14 mardi
15 jeudi	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi	15 lundi	15 mercredi
16 vendredi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi	16 mardi	16 jeudi
17 samedi	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche	17 mercredi	17 vendredi
18 dimanche	18 mercredi	18 samedi	18 lundi	18 jeudi	18 samedi
19 lundi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi	19 vendredi	19 dimanche
20 mardi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi	20 samedi	20 lundi
21 mercredi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi	21 dimanche	21 mardi
22 jeudi	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi	22 lundi	22 mercredi
23 vendredi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi	23 mardi	23 jeudi
24 samedi	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche	24 mercredi	24 vendredi
25 dimanche	25 mercredi	25 samedi	25 lundi	25 jeudi	25 samedi
26 lundi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi	26 vendredi	26 dimanche
27 mardi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi	27 samedi	27 lundi
28 mercredi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi	28 dimanche	28 mardi
29 jeudi	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi	29 lundi	29 mercredi
30 vendredi		30 lundi	30 samedi	30 mardi	30 jeudi
31 samedi		31 mardi	31 dimanche		31 vendredi

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00



Un doute ?
Une question sur vos déchets ?
05 46 39 64 64
service-dechets@agglom-royan.fr
du lundi au vendredi
09h-12h30 / 14h-17h30 sauf le jeudi matin



Un doute ?
Une question sur les déchets ?
05 46 39 64 64
service-dechets@agglom-royan.fr
du lundi au vendredi
09h-12h30 / 14h-17h30 sauf le jeudi matin



DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! EN VRAC

Emballages en plastique
Bouteilles, Flacons, Cabarets, SL, Barquettes, Films, Sacs, Sachets, Pêches, Échus

Briques et emballages en carton
Boîtes à pain, Survernisages en carton, Boîtes alimentaires

Papiers
Cartons, Boîtes-vitres, Impressions, Journaux, Catalogues, Brochures, Opasans, Livres, Livres

Emballages métalliques
Bâches métalliques, Boîtes de conserve, Fûts de bois, S.L., Bidons de sang, Canettes, Matériaux, Canettes (lait, bière), Bouteilles et divers, Bidons à eau, et capsules, Bouteilles, MÉTALLIQUES (acier)

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE
Couches / Ampoules, Cires / Joints / Boîtes...

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.agglom-royan.fr/déchets-emballages

Le verre dans les colonnes à verre

L'apport volontaire en déchèterie...
7 déchèteries sont à votre disposition
Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et fermeture hebdomadaire

Les vêtements dans les colonnes à textile, tige, dors, brocantes

Que puis-je apporter en déchèterie ?
Bois, cartons bruts, pailles, déchets verts (déchets non valorisables (combrants), terrasse, gravats, huiles (de vidange et de friture), textiles, linge de maison et chaussures usagés, radiographies, verre, électroménager, matériel électrique et électronique, piles, batteries...

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.agglom-royan.fr/apport-decheterie

La Note de Coiffure
 SALON DE COIFFURE MIXTE

☎ 05 46 47 34 06

lundi matin sur RDV
 Mardi, Jeudi & Vendredi 9h/18h30
 Mercredi 10h/18h30 et Samedi 8h/14h

8A rue de la mairie - 17890 CHAILLEVETTE
 delphinemoulinzeau@gmail.com

Parking réservé à la clientèle - Salon climatisé

Bricopro
 Votre maison va nous adorer

**FRANCE
 MATÉRIAUX**
 CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

BRICO . MAISON . JARDIN . MATERIAUX

Scannez et découvrez !

SARL SOBRIAL 05.46.36.46.80 - contact@bricoproarvert.fr
 2 ter rue des justices -17530 Arvert

Fabrice coiffure
 05-46-47-45-66

Coiffeur homme
 SIRE Fabrice

28 Charles Hervé
 ÉTAULES 17750
 05-46-47-45-66

PHARMACIE De Breuillet

Matériel Médical
 Livraison à domicile

Homéopathie, Orthopédie,
 Aromathérapie, Vétérinaire

37 rue du centre 17920 BREUILLET
 tél. 05 46 22 76 09
www.pharmacie-de-breuillet.fr

L'ANTRE
 POTES
 BRASSERIE
 BAR

Place
 du Champ de Foire
 17750 Étaules

Tél. : 05 46 76 44 17

**Chez
 max**

Boucherie
 Charcuterie
 Volailles

De 6 h à 12 h 45
 et de 15 h 15 à 19 h 15
 Fermé le lundi, sauf juillet - août

BREUILLET
 Tél. 05 46 22 72 39

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- Elais FRANÇOIS née le 6 décembre 2019
- Marilou OGER née le 11 mars 2020
- Valentine DIET née le 26 avril 2020
- Lola MARTIN née le 18 mai 2020
- Loé LEMOING né le 10 juillet 2020
- Tiago OURVOIS né le 13 octobre 2020



MARIAGES

- Sophie CORBAZ & Némo MOINET
le 31 juillet 2020
- Laetitia BERNADOUX & Vincent DUPORT
le 22 août 2020
- Eliza FREY & Alexandre KOULITCHENKO
le 10 octobre 2020

La Cabane de Chat'sâ

PRODUCTEURS ELEVEURS HUITRES ET GAMBAS

Dégustation d'huîtres - gambas - moules - fruits de mer

Vente à emporter - Expédition d'huîtres

Sébastien SEGUIN - 06 85 40 61 55

1 quai de Chatressac - 17890 CHAILLEVETTE

lacabane@lacabanedechatsa.vpweb.fr - www.lacabanedechatsa.com

